

## Les violences conjugales

L'approche des violences physiques et sexuelles imposée par le protocole de l'enquête distinguant les violences à la fois par leur nature et la cohabitation avec l'auteur ne permet pas de rendre compte de la prévalence globale des violences par conjoint (concubin, pacsé, petit ami) ou ex-conjoint, que celui-ci vive ou non avec la victime au moment de l'enquête comme au moment des faits. Il n'y a pas dans l'enquête de questions pour recenser spécifiquement les victimes de violences conjugales mais l'examen de l'auteur impliqué dans l'agression (ou l'agression la plus récente quand il y en a plusieurs) permet d'en estimer une valeur plancher.

En moyenne sur la période 2011-2018, on estime à un peu moins de 300 000 le nombre annuel moyen de personnes âgées de 18 à 75 ans victimes de violences conjugales. Cela représente chaque année environ 0,7 % de la population dans cette tranche d'âge. Pour trois quarts des victimes (227 000), les violences subies sont exclusivement physiques. Pour une victime sur huit, les violences sont exclusivement sexuelles ; elles sont à la fois physiques et sexuelles pour une autre victime sur huit. Les femmes (213 000 victimes par an en moyenne sur la période 2011-2018) représentent à elles seules 72 % des victimes de violences conjugales prises dans leur ensemble, et la presque totalité des victimes quand il y a des violences sexuelles. Les jeunes (18-29 ans) sont fortement surreprésentés parmi les femmes.

Les violences conjugales restent des atteintes faiblement rapportées aux services de police et de gendarmerie. Sur la période 2011-2018, 14 % des victimes de violences conjugales déclarent avoir déposé plainte suite à l'épisode de violences ou au moins un des épisodes de violences survenus au cours des 24 derniers mois s'il y en a eu plusieurs.

Sur la période 2011-2018, dans 83 % des cas décrits, la victime vivait avec son conjoint au moment des faits. Et à la date de l'enquête 71 % des victimes vivent sous le même toit que le conjoint violent. Plus de 3 victimes sur 10 rapportent que le conjoint ou l'ex-conjoint était sous l'influence de l'alcool ou de la drogue au cours des violences ou d'au moins un des épisodes de violences survenus au cours des 24 derniers mois.

Seule une minorité de victimes effectuent des démarches auprès des services sociaux ou médicaux. En moyenne entre 2011 et 2018, 15 % des victimes de violences conjugales par conjoint cohabitant au moment de l'enquête ont été vues par un médecin, 14 % ont consulté un psychiatre ou un psychologue et 12 % ont parlé de leur situation avec les services sociaux. En moyenne entre 2011 et 2018, 31 % des victimes de violences au sein du ménage ont effectué au moins une démarche sociale ou médicale.

### Violences conjugales Moyennes annuelles sur la période 2011-2018<sup>1</sup>

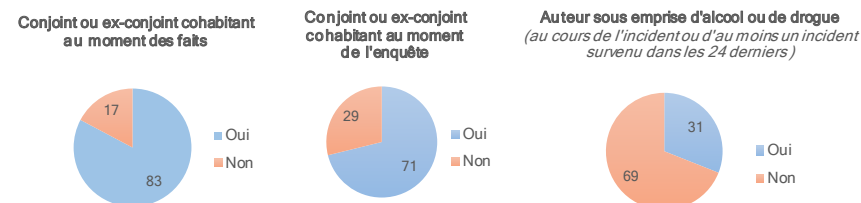
	Ensemble	Femmes
<b>Victimes de violences conjugales<sup>2</sup></b>	<b>295 000</b>	<b>213 000</b>
dont victimes de violences physiques exclusivement	227 000	152 000
victimes de violences sexuelles exclusivement	34 000	30 000
victimes de violences physiques et sexuelles	34 000	31 000
Proportion de victimes parmi les 18-75 ans (%)	0,7	0,9
Part de femmes parmi les victimes (%)	72	100
Part de jeunes (18-29 ans) parmi les victimes (%)	28	29
Part de victimes ayant déposé plainte (%)	14	18

1. Les questions permettant de repérer les victimes de violences sexuelles ont été reformulées dans l'édition 2017 de l'enquête. Cette reformulation a conduit à une modification significative en niveau et en structure des victimes de violences sexuelles. Les résultats moyennés sur la période 2011-2018 sont donc fragiles (cf. Note méthodologique).

2. Les violences conjugales désignent les violences physiques et/ou sexuelles commises par un conjoint au sens large (concubin, pacsé, petit ami) ou un ex-conjoint.

**Lecture** • En moyenne chaque année sur la période 2011-2018, 213 000 femmes âgées de 18 à 75 ans (soit environ 1 %) déclarent avoir été victimes de violences physiques ou sexuelles de la part d'un conjoint (concubin, pacsé, petit ami) ou d'un ex-conjoint. Parmi ces victimes, 29 % sont âgées de 18 à 29 ans.

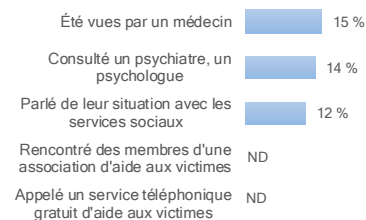
#### Information sur les auteurs (en % des victimes de violences conjugales)



#### Recours sociaux ou médicaux

(en % des victimes de violences conjugales par auteur cohabitant au moment de l'enquête)

Proportion de victimes de violences conjugales par conjoint cohabitant ayant après au moins un épisode de violences au cours des 24 derniers mois...



Proportion de victimes ayant effectué au moins une démarche (parmi les 5 listées dans la figure de gauche)



**Note** • ND = Non diffusable, l'effectif de victimes concernées dans l'échantillon est sous le seuil de diffusion.

**Champ** • Personnes âgées de 18 à 75 ans vivant en ménage ordinaire en France métropolitaine, incident le plus récent.

**Source** • Enquêtes Cadre de vie et sécurité 2012 à 2019, Insee-ONDRP-SSMSI ; traitements SSMSI.